



# LA BIODIVERSITÉ

## NOTRE DEMARCHE RSE

Notre coopérative (**340 adhérents - 3600 ha au cœur de l'Entre Deux Mers**) est engagée depuis 2009 dans une démarche de responsabilité sociétale (ISO 26000 et GRI). Nous avons ainsi développé le volet biodiversité au sein de notre structure. Une des premières étapes a été la reconnaissance de notre démarche AgriConfiance en certification environnementale HVE de niveau 2 en février 2013. Notre entreprise a été évaluée **Engagé RSE en novembre 2017 et a obtenu le niveau exemplaire**. En outre nous sommes certifiés ISO 14001 depuis 1998 et NFV 01-007 depuis 2011. Nous avons par ailleurs 20 exploitations, représentant 25% de notre vignoble qui sont certifiés de **Haute Valeur Environnementale**.

## AUX CAVES DE RAUZAN

Connaissant le niveau de sensibilisation de nos viticulteurs à la biodiversité et leurs objectifs personnels à sa préservation, nous avons repéré sur notre territoire, en 2015, un grand nombre d'écosystèmes favorables à la biodiversité et des pratiques culturelles favorables : viticulture bio, pratiques raisonnées de protection phytosanitaires, gestion de l'enherbement.

Nous avons focalisé notre démarche sur un secteur particulièrement riche en éléments de biodiversité sur la **commune de Blasimon**, où 6 viticulteurs adhérents de la Cave se sont très vite impliqués dans un objectif de mise en place d'un parcours pédestre éducatif afin de conforter notre volonté de mise en avant de nos valeurs environnementales. C'est pour nous le moyen de sensibiliser nos propres adhérents en leur montrant que **OUI !** c'est possible de préserver la biodiversité.



# A L'OUVERTURE

## DU PARCOURS

6 inventaires des éléments paysagers naturels, des écosystèmes et de la biodiversité ont été réalisés en 2016 avec l'aide du Conservatoire des Espaces Naturels. Ainsi, ont été répertoriés, 5500m de parcours coordonnant des interactions entre le vignoble et des éléments de paysage naturels, **13 écosystèmes référence, 32 éléments de biodiversité, 106 espèces floristiques et faunistiques remarquables dont 9 font l'objet d'arrêtés de protection nationaux ou européens.**

### Valeurs du projet :

### PARTAGE

collaboration,

PARTICIPATION

soutien.

La mise en place de ce parcours de biodiversité s'est faite en plusieurs étapes

#### - ETAPE 1

Signature des conventions de passage avec les viticulteurs propriétaires avec la définition des parcours (court de 1,3km, moyen de 4km, long de 5.5 km) Installation de panneaux d'informations sur les différents écosystèmes du site et la description de la biodiversité.

C'est l'entreprise « **Pic-Bois** » qui a été choisie pour la confection des supports aidée en cela par le « **Conservatoire des Espaces Naturels** » pour le graphisme et l'association d'insertion sociale « **Isle et Dronne** » pour leur mise en place;

Egalement ont été construits et mis en place 2 ponts avec l'aide de l'entreprise « **Les Paysages d'Aliénor** », et sécurisés les sites de biodiversité (bâti, sous-bois...)

#### - ETAPE 2

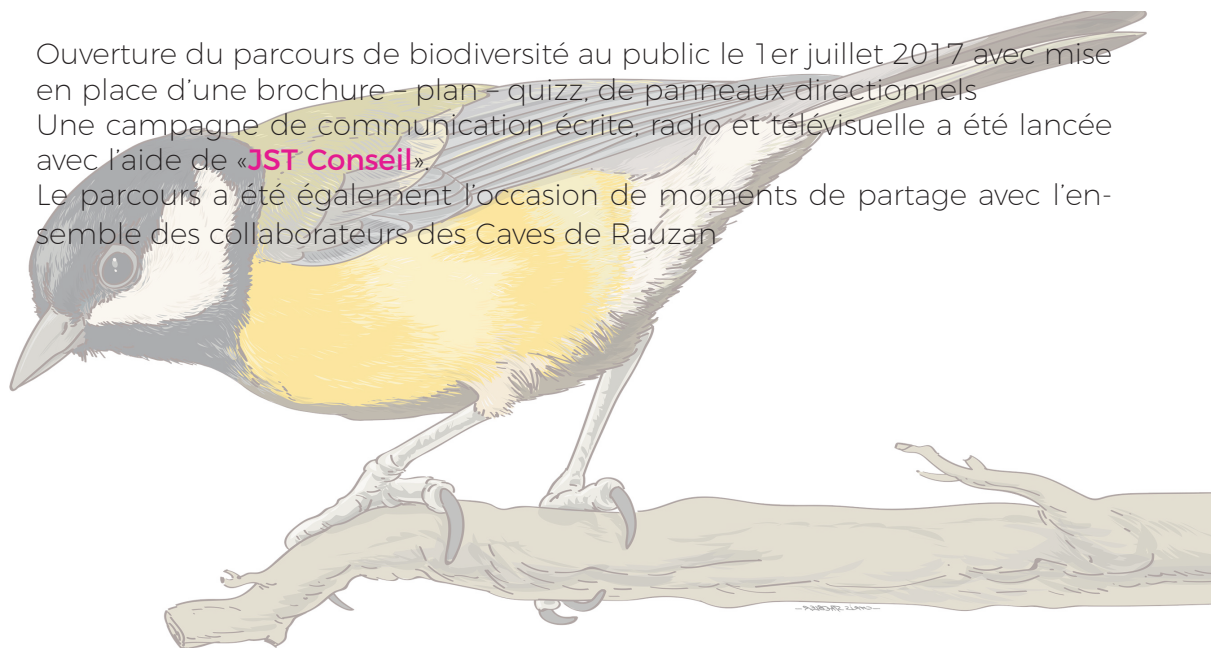
Inauguration du parcours le 21 avril 2017 avec nos partenaires financeurs : **Conseil Départemental et Crédit Agricole**, nos élus (Maires et Président de la CDC), nos partenaires filière (Coop de France, FCVA, ODC Bordeaux, FGVB, CIVB), nos partenaires institutionnels (DRAAF, DDTM, CDJA), nos parties prenantes (Banques, caves coopératives voisines, ARBA), nos clients partenaires (Carrefour, Johannes-Boubée), nos conseillers administratifs de la Cave, les journalistes de presse écrites

#### - ETAPE 3

Ouverture du parcours de biodiversité au public le 1er juillet 2017 avec mise en place d'une brochure - plan - quizz, de panneaux directionnels

Une campagne de communication écrite, radio et télévisuelle a été lancée avec l'aide de « **JST Conseil** ».

Le parcours a été également l'occasion de moments de partage avec l'ensemble des collaborateurs des Caves de Rauzan



«**13 écosystèmes référence, 32 éléments de biodiversité, 106 espèces floristiques et faunistiques remarquables dont 9 font l'objet d'arrêtés de protection nationaux ou européens**»



## LES ETAPES A VENIR !

L'ouverture du parcours de Biodiversité a été l'occasion de nouer des partenariats privilégiés avec de nombreuses institutions ressources.

Au mois de Janvier 2017 le **Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine**, par la voix de Nicolas THIERRY (vice-Président en charge de l'environnement et de la Biodiversité) et Karine LAMBERT (directrice de l'environnement), a démontré tout leur intérêt et a aussi permis la mise en place d'un prolongement du parcours vers un étang en décembre 2018.

Egalement, nous sommes devenus **membre de l'Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARBA)** depuis août 2017. Nous participerons ainsi à une dynamique régionale collective d'accompagnement aux porteurs de projets, d'animation et de valorisation de la connaissance sur la Biodiversité

Dès le mois de septembre 2017 a été signée une **collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** afin de nous aider à établir un programme pédagogique, autour de notre parcours, auprès des écoles et maisons de retraite de notre secteur. Leur accompagnement se traduit par la construction de nichoirs à oiseaux et chauves-souris, d'« hôtels à insectes », la pose sur le site et le suivi des populations dans le temps.

Déjà, l'école de Rauzan st venus à deux reprises participer à cette mise en place.

Le parcours long permettra d'observer des migrateurs grâce à la mise en place d'un observatoire intégré dans le paysage et de panneaux didactiques, avec l'aide de l'association «la Grappe Bleue». Un inventaire des pollinisateurs sauvages sera fait et des actions seront menées afin de préserver leur habitat et leurs ressources alimentaires.

Une présentation du parcours au personnel des **Offices de Tourisme de la Communauté de Communes de Castillon Pujols et au Conseil Municipal de la commune de Blasimon** en octobre 2017, permis de faire découvrir notre initiative oenotouristique à un public plus large. Une communication écrite adaptée été créée à cette occasion.

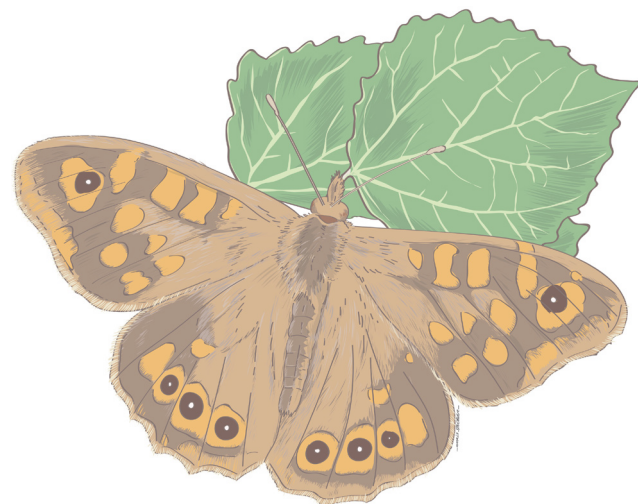
En plus de la prise en compte de la biodiversité et de ses interactions avec le milieu viticole, plusieurs initiatives culturelles ont été lancées, telles que la préservation d'une « cabane de vigne » ou la mise en valeur de « cahuges » avec l'aide du **Comité départemental de spéléologie de Gironde (CDS33)**.



## **ET POUR FINIR :**

**Des aménagements récents renforcent le dispositif:** un escalier en bois, la confection de nichoirs et « hôtels à insectes », les panneaux d'accès à l'étang et d'information sur son écosystème, le poste d'observation à l'étang, les panneaux de reconnaissance des espèces d'arbres et de végétaux, des panneaux sur l'identité et l'engagement des viticulteurs partenaires, la présentation de leur métier.

Nous n'oublions pas les fondements de notre métier de viticulteur et l'expérience accumulée nous permettra de lister l'ensemble des **actions positives de préservation de la biodiversité** en liaison avec nos pratiques culturelles : gestion de la tonte, mise en place de couverts végétaux en inter-rangs, de bandes fleuries, de haies, de gestion raisonnée de la vigne et de la diminution des intrants.



**Contact : Caves de Rauzan 05.57.84.13.22  
Laure DURAND Responsable RSE**